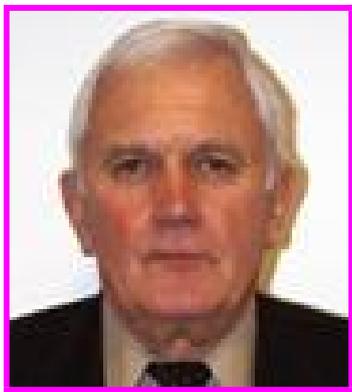


Promettre, c'est gratuit...



En cette période « *électorale* », c'est un « *festival de promesses !* ». Mais n'oublions pas que la « **promesse ne vaut que pour celui qui l'écoute** ». Et, promettre ne coûte pas cher. Dans ce flot de bonnes intentions, rien sur le mouvement sportif, sur les associations sportives, sur les clubs, surtout les « *petits* ». Je pense au football bien sûr, mais j'y associe les autres sports collectifs : basket, hand, rugby, etc...

C'est la base, le socle où des dirigeants, des éducateurs enseignent chaque jour des principes, des règles tels le respect des individus et des structures, la discipline, le goût de l'effort, autant de qualités qui ont tendance à disparaître chez notre jeunesse actuelle plus portée vers l'ordinateur que vers le survêtement !

C'est vrai que des dossiers beaucoup plus importants sont sur la table : chômage, pouvoir d'achat, sécurité... Mais penser à évoquer la « *valeur éducative* » du sport et surtout donner un peu plus de moyens ne serait peut-être pas une mauvaise idée. Le « *principal sponsor* » de tous nos clubs amateurs (je pense à la subvention municipale) est de plus en plus en difficulté et nos élus municipaux sont entre « *le marteau et l'enclume* ». On pourrait peut-être « **promettre** » d'améliorer tout cela... puisque c'est gratuit !

André Molle
Président de l'A.E.F. régionale

**La citation
du mois**

La 1^{ère} chose que Pep (Guardiola, nldr) nous a dite, c'est : « **Vous devez courir** ». Sans courir, on n'arriverait à rien...

Xavi Hernandez

Nos partenaires



<http://www.mycoachfoot.com/>

Toujours **LA**
pour vous écouter
HAZEBROUCK : 2, Place du Général de Gaulle
N° Indigo 0 820 352 104
0,12€ TTC/MN
ou Connectez-vous sur : cmn.fr

Crédit Mutuel Nord Europe
banque à qui parler
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, SA coopérative de crédit à capital variable
4, Place Richelieu 59000 Lille - RCS Lille 520 342 264

Remarque : le site Internet de mycoach (adresse de site ci-dessus) est en accès gratuit aux amicalistes ; mycoach a repris le journal « L'entraîneur français » et le site de l'amicale nationale des éducateurs de football ; n'hésitez pas à vous connecter...

À noter sur vos agendas...

En décembre 2016, l'amphithéâtre de l'Arena du stade couvert de Liévin était bien garni pour d'une part accueillir Gérard Houllier et d'autre part, voter la constitution de la nouvelle amicale régionale des Hauts de France. C'est à une **assemblée générale élective** qu'il faudra maintenant procéder. Celle-ci est prévue le **lundi 12 ou le lundi 19 juin 2017** (date à préciser en fonction des disponibilités de notre invité d'honneur) à Liévin à **18 h 30** avec l'ordre du jour prévisionnel ci-après :

- accueil des participants,
- présentation et adoption des statuts de l'A.E.F. des Hauts de France (voir texte ci-après),
- élections du nouveau comité directeur de l'A.E.F. des Hauts de France,
- élections et présentation du bureau de l'A.E.F. des Hauts de France,
- intervention de notre invité d'honneur : **une personnalité nationale**,
- débat et questions/réponses à l'invité d'honneur.

On notera, d'autre part, que tous les participants à l'assemblée générale élective du 12 ou 19 juin prochain se verront offrir en cadeau une **clé U.S.B.** contenant une cinquantaine de séances d'entraînement ou exercices dans toutes les catégories d'âge.



Statuts de l'Amicale des Éducateurs de Football des Hauts de France

Article 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

Amicale des Éducateurs de Football des Hauts de France

Article 2

L'amicale des éducateurs de football des Hauts de France, structure déconcentrée, représente l'amicale nationale des éducateurs de Football dans la région des Hauts de France. Par cette représentation elle est affiliée à la **Fédération Française de Football**.

Elle garde son autonomie de gestion et peut introduire, dans ses statuts, des articles tenant compte des particularités ou spécificités liées aux anciens territoires qui composent les Hauts de France, à condition qu'ils ne soient pas en opposition ou en contradiction avec les statuts nationaux.

Cette association a pour objet la promotion de la fonction éducative dans le football et la défense des intérêts communs à tous les éducateurs certifiés et animateurs attestés.

Cela concerne :

- les diplômés fédéraux de la F.F.F.,
- les titulaires des modules complémentaires de la F.F.F. attestés par la ligue,
- les diplômés d'État,
- les titulaires des titres à finalité professionnelle délivrés par la F.F.F.

En application et dans le respect du statut des éducateurs de football et du statut de l'éducateur fédéral, édictés par les règlements généraux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Professionnelle (*Charte du football professionnel*) et de la Convention Nationale des Métiers du Sport, l'amicale s'engage à partager et promouvoir les valeurs de la F.F.F. :

PLAISIR - RESPECT - ENGAGEMENT - TOLÉRANCE - SOLIDARITÉ

Elle s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, de conseiller et aider toutes les amicales des éducateurs de football départementales ou de districts de la région des Hauts de France, de créer et développer entre elles des liens de bonne camaraderie, d'amitié et de convivialité.

Elle peut permettre à ses membres de pratiquer le football dans le cadre de rencontres amicales sous formes de matchs ou de tournois.

Elle apporte son concours le plus dévoué à la mise en œuvre d'opérations spécifiques à la région des Hauts de France ou la déclinaison régionale d'opérations nationales.

En vue des assemblées générales électorales de la Ligue des Hauts de France de football, il lui appartient, après avis des amicales départementales ou de districts de la région, de proposer et négocier, avec les têtes de listes, la désignation du représentant des éducateurs au Comité Directeur de la Ligue.

Elle s'engage également à veiller au respect du football et elle se réserve le droit d'intervenir si des événements, des décisions ou des personnes, lui semblaient mettre en danger ou simplement remettre en cause toutes les formes de ce respect.

Toute discussion politique, religieuse ou à caractère racial est formellement interdite.

La durée de l'association est illimitée.

Article 3

L'association a son siège social à la Ligue de Football des Hauts de France : 47, avenue du Pont de Bois – C.S. 20363 - 59666 Villeneuve d'Ascq Cedex.

Il pourra être transféré par simple décision du Comité Directeur.

Article 4

L'association se compose de membres actifs et de membres d'honneur.

Peuvent être membres d'honneur, les personnes ayant rendu ou rendant des services exceptionnels à l'association et sur proposition du Comité Directeur.

Sont membres actifs, les représentants des amicales validés par chaque association départementale ou de district lors de leurs assemblées générales électorales.

Article 5

La qualité de membre se perd par :

- la démission,
- le décès,
- la radiation prononcée par le Comité Directeur pour motifs graves (par ex : non-respect des statuts, conduite ayant porté atteinte à l'association), l'intéressé ayant été invité, au préalable, par lettre recommandée à se présenter devant celui-ci pour fournir des explications.

Article 6

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations des amicales des éducateurs de football des départements ou districts de la région des Hauts de France, fixées chaque année en assemblée générale,
- des subventions de la Fédération Française de Football, de la Ligue des Hauts de France, des districts de football de cette région,
- des subventions qui pourraient lui être accordées par l'État, la région, les départements et les communes ou toute autre personne physique ou morale,
- de tout autre don ou somme reçus à quelque titre que ce soit.

Le montant de la cotisation pour chaque amicale départementale ou de District sera fixé en assemblée générale pour la mandature.

Cette cotisation sera versée avant le 31 mars de la saison courante.

Les dépenses de fonctionnement de l'association comme les déplacements aux réunions seront prises en charge par les amicales régionale ou départementales après approbation du Comité Directeur.

Article 7

L'amicale des éducateurs de football des Hauts de France est dirigée par un Comité Directeur composé ainsi :

a) Membres élus

- 2 ou 3 représentants de l'amicale de l'Aisne dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de l'Artois dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de la Côte d'Opale dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de l'Escaut dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de la Flandre dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale du Maritime Nord dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de l'Oise dont son Président,
- 2 ou 3 représentants de l'amicale de la Somme dont son Président,
- 1 représentante du football féminin.

b) Membres de droit

- le représentant des éducateurs de football élu au sein du Comité Directeur de la Ligue des Hauts de France,
- le Directeur Technique Régional de la Ligue des Hauts de France.

c) Bureau

Le bureau est composé de 6 membres :

- un Président,
- un président délégué,
- deux vice-présidents,
- un trésorier,
- un secrétaire.

Condition : être adhérent dans l'une des amicales départementales ou de District de la région des Hauts de France.

Les membres du Comité Directeur siègent pour 4 ans selon le rythme des Olympiades. Le Président représente l'association, en justice et dans tous les actes de la vie. Le Président doit effectuer les déclarations prévues à l'article 3 du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1^{er} juillet 1901 et concernant notamment :

- les modifications apportées aux statuts,
- le changement de titre de l'association,
- le transfert du siège social,
- les changements survenus au sein du Comité Directeur et de son bureau.

Tout éducateur, candidat à des fonctions de membre du Comité Directeur de l'amicale des éducateurs des Hauts de France devra établir son affiliation et sa collaboration à une amicale départementale ou de district depuis au moins trois saisons à la date de l'élection des membres du Comité Directeur à l'assemblée générale.

En cas de vacance, le Comité Directeur pourvoit provisoirement et par cooptation au remplacement de ses membres. Il procède à leur remplacement définitif à la plus proche assemblée générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Comité Directeur valide l'investiture (amicale départementale d'origine et régionale) du représentant à élire dans les instances régionales et nationales affiliées à la Fédération Française de Football.

Article 8

Le Comité Directeur se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Président ou sur la demande du tiers de ses membres.

Le Comité Directeur veille à l'application des statuts et règlements de l'amicale des éducateurs des Hauts de France, contribue subsidiairement à l'application de ceux des instances représentatives du football ayant trait à l'activité et aux statuts des éducateurs et notamment de ceux de la Fédération Française de Football, de la Ligue des Hauts de France, qui trouveront à s'appliquer chaque fois que les statuts et règlements de l'amicale n'auront rien prévu spécifiquement pour régir le sujet concerné.

Le Comité Directeur prend toutes dispositions pour assurer le bon fonctionnement de l'association et, en général, le bon renom de l'activité d'éducateur et de ceux qui l'exercent.

Pour tout vote, électif ou autre, un membre absent pourra se faire représenter par un autre membre du comité directeur. Ce dernier ne pourra détenir qu'un seul pouvoir.

Les décisions du comité directeur sont prises à la majorité des voix (la moitié au minimum plus une) des membres présents ou représentés avec obligation d'un représentant au minimum de chaque amicale départementale ou de District. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Article 9

L'assemblée générale est composée :

- des membres des huit amicales départementales ou de districts,
- des membres de droit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix (la moitié au minimum plus une) des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Les délibérations des assemblées générales, ordinaires ou extraordinaires, sont valables quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, à l'exception de celles ayant pour objet de modifier les statuts qui seront réglés par les dispositions de l'article 10.

Article 10

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale extraordinaire, sur proposition du Comité Directeur ou sur la proposition d'au moins un quart des membres du Comité Directeur Régional.

La proposition de modification doit être notifiée auprès du secrétaire de l'amicale régionale des éducateurs de football un mois avant la tenue de cette assemblée, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présence d'au moins un tiers des membres est nécessaire en ce cas pour la validité des décisions.

Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale extraordinaire sera constituée avec un ordre du jour identique. À cette réunion, les décisions pourront être prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.

Article 11

Un règlement intérieur peut être établi par le Comité Directeur qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Article 12

La fusion de l'amicale avec une autre association ou sa dissolution ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire provoquée à cet effet, sur un vote réunissant au moins les trois quarts des voix des membres inscrits.

En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale extraordinaire nommera un ou plusieurs commissaires qui seront chargés de la liquidation des biens conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Qu'on se
le dise**

Lundi 12 ou 19 juin 2017 (*)

18 h 30

Arena du stade couvert régional

Liévin

(*) La date définitive vous sera indiquée dans la newsletter n° 38



Exemple de séance « U 14 à Seniors »

Phase de jeu : s'opposer à la progression

Thème : cadrer et orienter le porteur ; impact mental : concentration

Effectif : 12 joueurs de champ + 2 gardiens

Matériel : coupelles, chasubles de couleur, constri-foot, ballons

Le terrain est tracé comme dans l'exemple ci-dessous ; la médiane est délimitée par les constri-foot ; les coupelles jaunes et blanches repèrent les zones ; la surface de réparation (40,32 m x 16,50 m), côté but amovible, est délimitée par les coupelles jaunes.

Mise en train individuelle : +/- 10 mn

Les gardiens participent avec les joueurs de champ ou s'échauffent individuellement (*au choix du coach*). On fait 3 équipes de quatre joueurs : 4 verts, 4 bleus, 4 rouges + 2 gardiens.

Consigne générale : se déplacer sur le terrain (40,32 de large) et transmettre le ballon à un autre joueur en restant en mouvement ; le nombre de ballons = nombre de joueurs divisé par 2.

Évolutions des consignes :

- librement,
- quand je n'ai pas de ballon, j'exécute un mouvement d'échauffement du haut du corps,
- on ne peut donner qu'à un joueur d'une autre couleur,
- après avoir donné, on est obligé de changer de zone,
- chaque passe doit faire changer le ballon de zone,
- chaque passe doit casser une ligne,
- après avoir donné le ballon, je vais cadrer celui à qui j'ai donné,
- après avoir donné, je vais cadrer celui à qui j'ai donné pour l'empêcher de changer de zone.

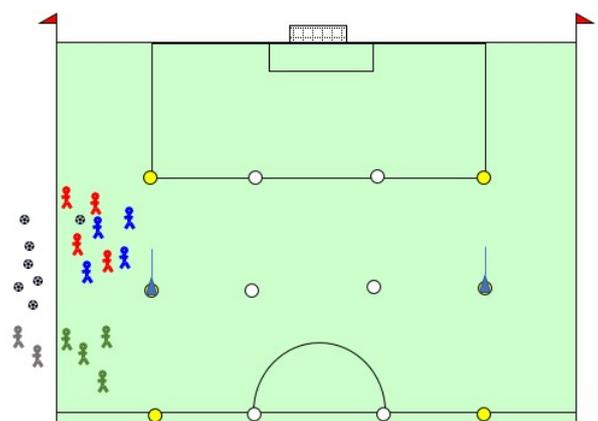
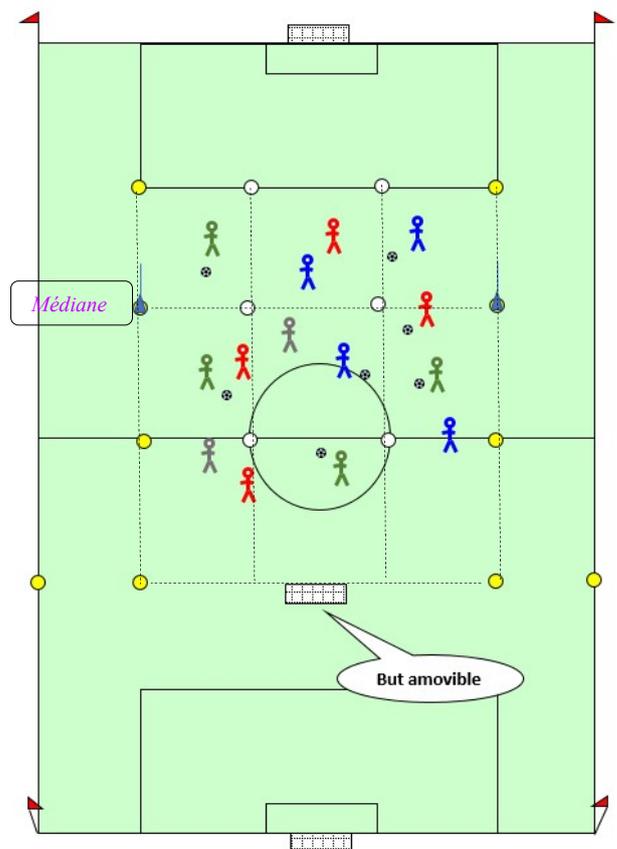
Mise en train collective : +/- 10/15 mn

Les gardiens participent avec les joueurs de champ en tant que joker dans l'équipe en possession ou s'échauffent individuellement (*au choix du coach*). On fait 3 équipes de quatre joueurs : 4 verts, 4 bleus, 4 rouges + 2 gardiens.

On fait une conservation à 4 bleus x 4 rouges dans un carré ; l'équipe qui défend a pour objectif de récupérer le ballon et de le transmettre à l'équipe (4 verts) en attente dans l'autre carré ; l'équipe qui a perdu le ballon devient chasseur dans le carré opposé.

Le fait de compter le nombre de passes oblige à aller vite chasser dans le carré opposé.

Le dernier qui change de carré doit communiquer des infos de placement à ses partenaires.



Jeu de découverte : +/- 10 mn (2 x 5 mn)

Balle au capitaine ; les équipes sont structurées en 3 – 2 – 1 ; jeu libre ; le gardien dans la surface joue le rôle de capitaine

But :

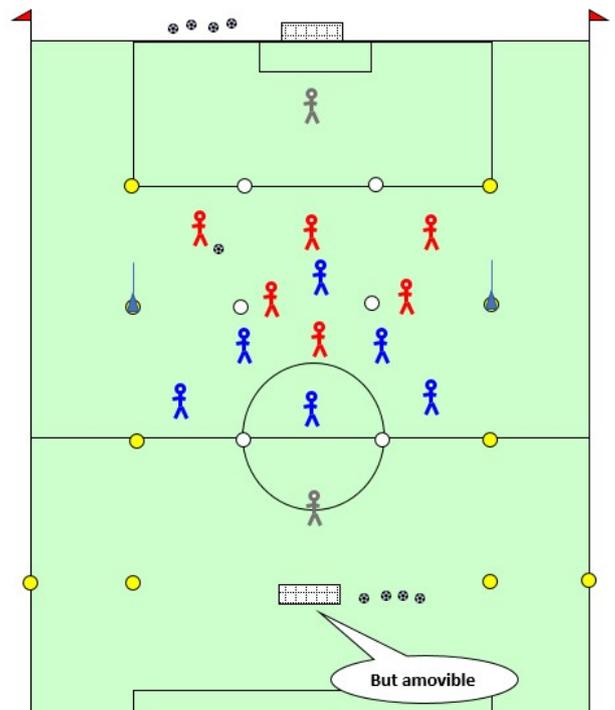
On peut marquer des points de trois manières différentes :

- 1 point si une passe vers l'avant est réalisée dans une même zone du terrain,
- 1 point si une passe au gardien au sol est réalisée après la médiane,
- 3 points si une passe au gardien au sol est réalisée avant la médiane.

Comportements attendus :

Suivant le déroulement du jeu et l'évolution du score on pourra réunir le groupe et poser quelques questions du type :

- ❖ que se passe-t-il ? Pourquoi ?
- ❖ que peut-on faire ?
- ❖ quel problème ? Comment le résoudre ?



Situation : +/- 20 mn (2 x 10 mn)

Opposition à 3 contre 2 ; une équipe forme 3 groupes de 2 joueurs (*défenseurs bleus dans l'exemple ci-dessous*), l'autre 2 groupes de 3 joueurs attaquants (*rouges ci-dessous*).

L'action part du gardien G1 qui relance sur l'attaquant axial

Ce dernier remise en une touche sur un de ses 2 partenaires rouges et l'action se déroule alors

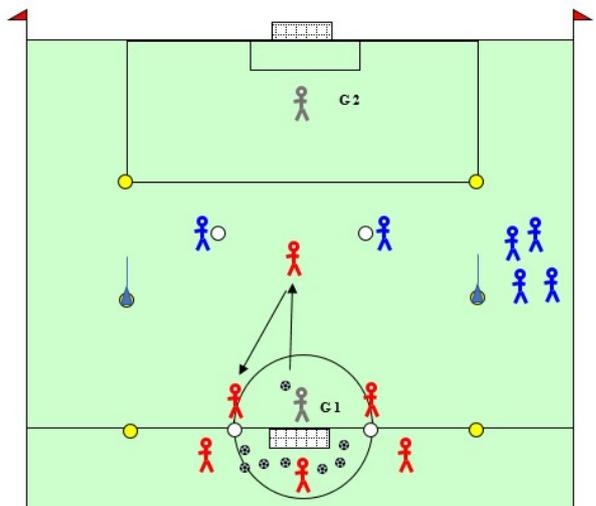
Les défenseurs bleus ne peuvent intervenir qu'après la 1^{ère} remise faite en une touche

Les attaquants ont 15 secondes pour marquer dans le but de G 2

Les défenseurs, s'ils récupèrent le ballon, peuvent marquer dans le but de G 1

Puis on repart avec un autre groupe de 3 attaquants et de 2 défenseurs

On inverse les rôles au bout de 10 mn



Jeu contrôle : +/- 20 mn (2 x 10 mn)

Match : 7 x 7 (6 + 1 gardien)

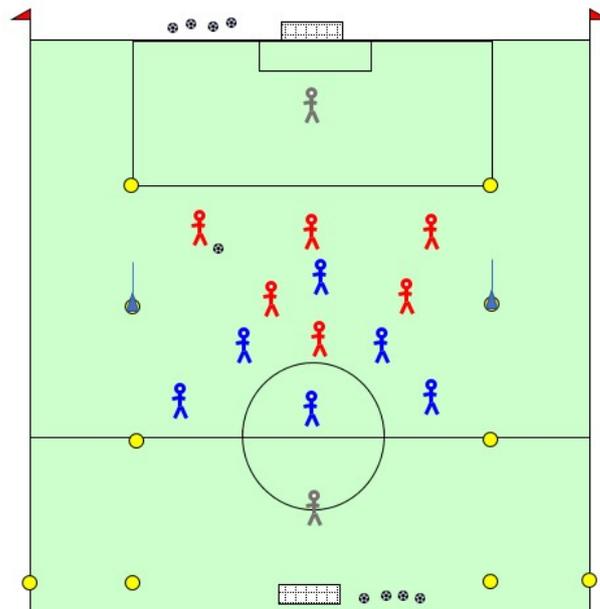
Jeu libre

On n'utilise pas les couloirs ; terrain = 40,32 m de large

On attribue 1 point à :

- l'équipe qui marque 1 but
- l'équipe qui réussit 2 passes vers l'avant dans une même zone

Terminer éventuellement par un jeu totalement libre mais encourager les réussites de cadrage/orientation du porteur.



Remarque : la séance présentée peut être adaptée à n'importe quel niveau et à toutes les catégories du jeu à 11 ; ce seront alors les variables et les consignes qui devront être ajustées en fonction du potentiel de l'effectif entraîné.

Commentaire : aspect pédagogique

La taille du terrain pourra varier suivant le niveau, l'âge, la catégorie des joueurs entraînés. Plus il y a d'espace plus on a de temps pour s'organiser.

Le thème de la séance est un thème défensif ; en conséquence la plupart des consignes sont mises sur les joueurs offensifs. Dans ce cas, on ne touche pas ou peu aux droits des joueurs défensifs. L'objectif est de les entraîner à adopter les bons comportements à avoir sur le plan défensif.

Les mises en train individuelle comme collective et le jeu de découverte doivent amener les joueurs à réfléchir sur la façon de cadrer le porteur, de l'orienter et de se positionner dans le but de récupérer le ballon : thème de la séance.

C'est bien un thème défensif qui est travaillé dans cette séance mais il est évident que pour travailler un thème défensif il faut s'opposer à des attaquants, c'est la raison pour laquelle les consignes sont mises sur les attaquants de manière à ce que les joueurs en position défensive puissent être amenés à se poser la question du comment je fais pour résoudre le problème...

Quant à l'impact mental, il vise dès le début la concentration. C'est la raison pour laquelle, la 1^{ère} partie (mise en train individuelle) comporte un certain nombre de consignes destinées à capter l'attention des joueurs et donc à les mettre dès le début de la séance en état de concentration. L'évolution progressive des consignes oblige les joueurs à se concentrer sur les gestes et les déplacements à opérer. Ces consignes pourront varier de manière importante suivant l'âge et le niveau des joueurs entraînés.

Dans la mise en train collective, on remarque que l'attention est principalement portée sur :

- la vitesse de réaction à la perte (transition offensive / défensive),
- la communication (le dernier qui change de carré guide le placement de ses partenaires).

Dans la situation, le temps (15 secondes) imposé aux attaquants pour marquer vise à ne pas retarder le nombre de répétitions de la situation : l'objectif principal est de répéter la situation pour entraîner les défenseurs à cadrer et orienter le porteur. Les attaquants étant à 3 contre 2, si on leur laisse un temps de possession trop long, on risque de passer à côté de l'objectif visé.



Aisne



Retour sur la Finale Pitch

Les éducateurs amicalistes à l'honneur !

Les 5 équipes qualifiées pour la Finale Pitch « U 13 » sont toutes drivées par des membres de l'A.E.F. 02. Thierry Minouflet, lauréat du challenge Georges Boulogne cette saison, termine à la 1^{ère} place avec l'O.S.Q., Seb. Molet 2^{ème} avec l'U.S. Laon, Maxime Baert 3^{ème} avec l'Arsenal, Aymeric Leduc 4^{ème} avec l'U.S. Vervins et 5^{ème} Loïc Dulou avec le F.C. Soissons. Chez les filles, c'est Laurent Guillard qui termine à la 1^{ère} place avec Chauny/St Quentin suivi par Joris Biard avec Soissons/Sud.

Sans compter l'équipe d'éducateurs pour les défis et l'observation des matchs composée elle aussi essentiellement d'amicalistes : Micka Bénard, Timothée Piette, Jo Crévits, David Rocquencourt, Jérémy Moncomble, Arnaud Dirson, Christophe Florentin et J.C. Ballonet, le tout drivé par Hervé Foubert. Merci à l'A.E.F.

Festival
FOOT U13
Pitch

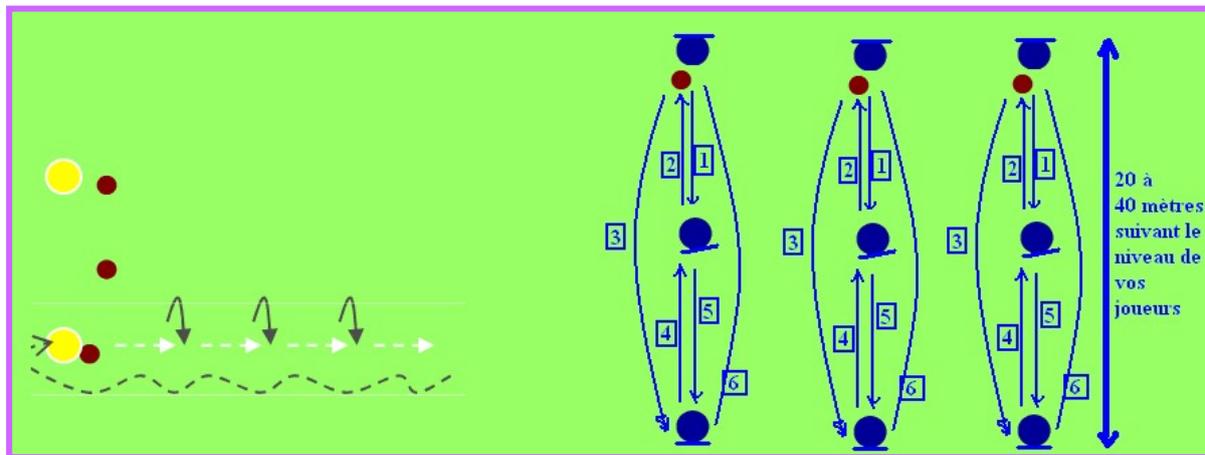


Séance sur le jeu vers l'avant Utilisation aérienne d'un joueur en pivot

Mise en train

P1 : sur ½ terrain 1 ballon par joueur ; jonglerie en mouvement + ½ tour en passant le ballon par-dessus la tête et retour en conduite variée ; pied/ cuisse, pied/ poitrine, pied/ tête.

P2 : alternance jeu court/jeu court-jeu long en adaptant la distance du jeu long par rapport au potentiel de jeu long de vos joueurs.



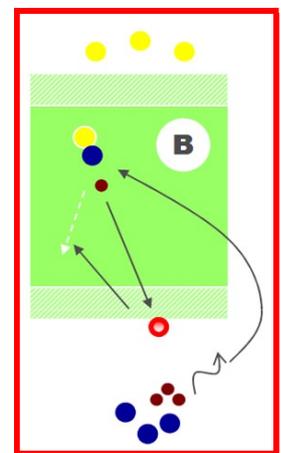
Situation B

Sur 10 x 15 : 1 contre 1 + 1 soutien (2 touches maxi) sur une mise en jeu aérienne après conduite diagonale

Règle : stop balle dans la zone adverse.

Possibilité de ressortir le ballon sur le soutien quand bloquer ; contrainte, le défenseur ne passe pas devant sur la mise en jeu.

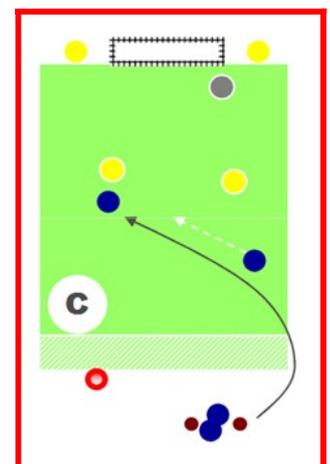
Critères de réalisation : contrôler le défenseur avec ses bras et mettre son corps en opposition ; se servir du soutien pour se retrouver face au défenseur avec de l'espace ou orienter la prise de balle pour l'éliminer.



Situation C

Sur 10 x 25 m : 2 contre 2 + Idem que précédemment mais sur un but avec gardien à attaquer et une zone de stop balle à défendre.

Critères de réalisation : La source recherche en priorité le joueur le + profond
Ne pas être sur la même ligne au départ. Anticiper la déviation en prenant de la vitesse



Situation D Forme jouée

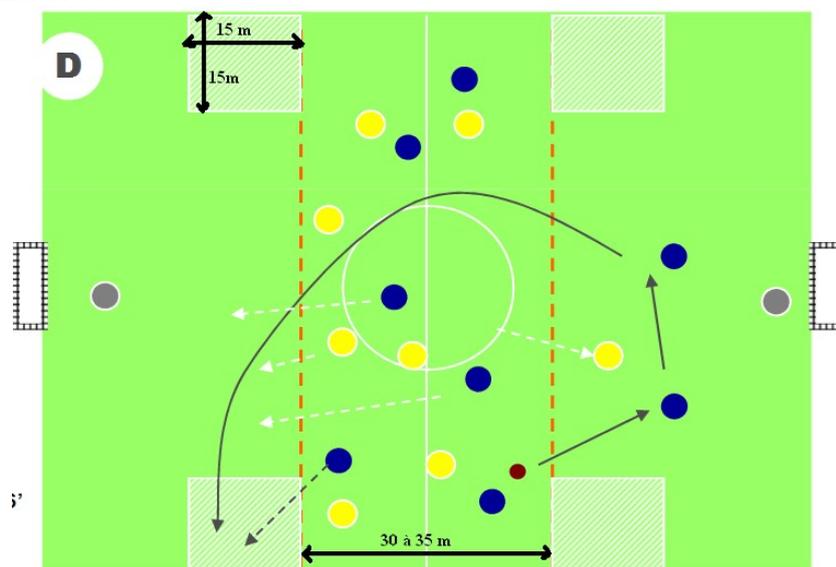
Sur 3/4 terrain avec zone axiale et 4 carrés : 8 contre 8. Conserver le ballon avec la possibilité de le ressortir sur 2 axiaux qui décrochent + rechercher une passe diagonale sur pivot inattaquable dans 1 carré + attaquer le but. Défendre en dehors de la zone axiale à 1 joueur seulement à la fois. Attention au hors jeu le démarquage doit se faire sur le temps de passe.

Variantes possibles :

- la diagonale doit être effectuée en 1 touche,
- la remise, la déviation du joueur pivot peut se faire librement ou en limitant les touches,
- mettre un sens de jeu ou non. Exemple : les bleus peuvent attaquer uniquement un but (sens de jeu) ou les bleus peuvent attaquer les deux buts (pas de sens de jeu à la base) donc plus d'incertitude,
- le joueur pivot peut être attaqué ou non lors du duel aérien,
- mettre un nombre de passes limité avant le jeu long sur le pivot afin d'augmenter le nombre de passes longues,
- mettre la zone de pivot sur les côtés (comme sur le schéma) ou au centre du terrain,
- mettre la zone de pivot hors de l'espace de conservation (comme sur le schéma) ou dans l'espace de conservation (en augmentant la profondeur de l'espace),
- varier le nombre d'attaquants et de défenseur pouvant intervenir dans les zones de finition.

Comptage des points :

- 1 point si 5 passes consécutives dans la zone centrale de conservation,
- 1 point si la remise, la déviation du pivot est maîtrisée par un coéquipier,
- 5 points si but.



Actions techniques de fin de saison

Vous avez envie de nous accompagner sur des actions afin de mettre vos compétences au service de manifestations de grande ampleur ?

Le C.T.D. et le C.D.F.A. de l'Artois seraient ravis de compter sur vous.

Voici les dates des plus grosses actions mais vous pouvez également vous proposer pour d'autres actions en contactant Franck Gonçalves à ctd@artois.fff.fr et Makhloufi Rebattachi à cdfa@artois.fff.fr

- 25 mai 2017 : journée nationale des « U 8 / U 9 » à la Gaillette,
- 10 juin 2017 : journée nationale des « U 6 / U 7 » au stade Léo Lagrange de Lens,
- 22 juin 2017 : P'tits Desmons du foot (action avec les écoles primaires) à Liévin.

N'hésitez pas, rejoignez-nous !!!



<http://chtieducartois.footeo.com/>

Éric Picot,
Président de l'amicale des éducateurs
Passion football

Un passé de joueur et d'éducateur

C'est à l'âge de 9 ans que le petit Éric a enfilé ses premières chaussures de foot au club de Renescure, ville où il demeure encore. S'en suivent trente années de fidélité : « *J'ai passé une belle tranche de vie dans ce club, une trace indélébile chez moi, c'est mon club de cœur. Dès mes premiers ballons, j'aimais mettre des buts. J'étais attaquant ou milieu offensif* », évoque Éric.

La fibre « éducateur » est apparue très tôt chez notre ami, encore adolescent, poussé par son président de l'époque Louis Coo dont le stade actuel porte le nom : « *Monsieur Louis Coo a éveillé en moi une vocation et son exemple m'a guidé, je participais à mon premier stage d'éducateur, j'étais alors cadet* ».

J'ai persévéré et passé mes diplômes en 1996, j'avais déjà ma carte d'amicaliste. Je possédais les trois niveaux d'initiateur : « *À 38 ans, je décrochais mon B.E. 1, six semaines à Liévin sous la houlette de Philippe Lambert, ex-responsable du pôle et ex-préparateur physique de Laurent Blanc en équipe de France et au Paris St-Germain* ». C'est à cette époque qu'Éric s'en va de son cher club de Renescure en acceptant la responsabilité des 15 ans d'Hazebrouck.



Éric en compagnie du C.T.D. de la Côte d'Opale,
Gérard Sergent

De Renescure à l'U.S. St Omer via Hazebrouck

Puis contacté par Bernard Souillez, Éric signe à l'U.S. St Omer où il travaille sous la direction de Stéphane Clairet, deux saisons en binôme avec Éric Mantel, trois années en seniors C pour ensuite intégrer le groupe de l'équipe fanion comme intendant au côté de Sylvain Jore, tout en gardant à l'esprit la formation des jeunes.

Membre du district Côte d'Opale, vice-président du comité directeur et Président de l'Amicale des éducateurs depuis novembre 2016

« *En 2008, je deviens membre du District étant déjà dans la commission technique en compagnie de Daniel Viandier pour qui j'ai une profonde admiration. J'ai pris la responsabilité de la présidence de l'Amicale aujourd'hui, j'ai donc la lourde tâche de lui succéder* ».

Éric Picot n'en est pas à son premier rôle au sein de l'amicale puisqu'il était auparavant trésorier de l'amicale régionale. Il est en outre président de la commission du « fair-play ». Si le joueur se rappelle qu'il jouait encore chez les vétérans de l'U.S. St Omer en égrainant au passage les Jacques Maeght, Laurent Cousin ou encore Christian Pruvost, son actualité est riche en activité : « *Mes semaines sont bien remplies, je suis adjoint des seniors à l'U.S. Arnèke, pensionnaire de la Promotion d'Honneur, je seconde Mickaël Vahtar. Le dimanche matin le long de la main courante de Renescure, le dimanche après-midi le match de P H. Les mardis et vendredis à l'entraînement et puis des réunions ponctuelles à la maison du district puisque je suis en outre représentant des éducateurs à la C.A.C.O. sans compter les sessions pour le fair-play* ».

Des projets pour l'A.E.F.

Depuis novembre 2016, Éric Picot a pris le relai de Daniel Viandier, après ses quatre mandats de président de l'amicale de la Côte d'opale, président auquel il rend un hommage appuyé.



Son but est d'abord de rassembler le plus grand nombre d'adhérents : « *80 cartés à l'heure actuelle, c'est insuffisant, nous étions 300 il y a trois ans* », livre-t-il. Redynamiser les activités, un prochain déplacement pour un France - Angleterre de l'équipe de France est en projet.

Renouer les actions dans les secteurs avec des référents techniques via des séances d'entraînement ou des soirées foot à 5. « *Je m'appuie sur des éléments moteurs comme Gérard Sergent et Benjamin Hochart, d'autres s'investissent également à l'exemple de Laurent Chevalier. Nous nous servons des réseaux sociaux, les jeunes y sont de plus en plus sensibles. La D.T.N. est notre partenaire.* »

Autre volet, la convivialité au sein de l'amicale et aspect très important aux yeux d'Éric : la reconnaissance de l'éducateur à travers les familles du football. « *Sans arbitre, on ne peut pas faire vivre le football et sans éducateur non plus* », assène Éric Picot, déterminé, passion chevillée au corps et à l'esprit.

Gérard BENCE

Les candidatures pour la saison 2016-2017 sont toujours disponibles,
retrouvez toutes les infos nécessaires sur

Les candidatures pour la saison 2016/2017 sont toujours possibles,
retrouvez toutes les infos nécessaires sur

<http://aefcotedopale.footeo.com/>



Escaut



Phase Finale District Escaut du Festival U13 Samedi 18 Mars 2017- Centre de Formation VAFC



Nom du Club	Matches	Défi conduite		Défi Jonglage		Quiz règles de jeu		Total Points
	sur 240	Temps retenu	sur 60	Temps retenu	sur 60	sur 60	sur 60	sur 480
1er FEIGNIES AULNOYE EFC	204	15"10	60	5'17	34	45	57	400
2ème VAFC	192	1'01"40	13	5'06	39	45	51	340
3ème WAZIERS USM	168	1'17"60	5	4'25	60	39	54	326
4ème SAINT AMAND FC	156	40"60	34	5'02	41	42	48	321
5ème CAMBRAI AC	192	1'18"20	5	5'45	20	45	36	298
6ème DOUAI SC	144	1'20"30	5	5'18	33	39	48	269
7ème HORDAIN US	156	1'21"80	5	6'19	5	48	54	268
8ème ABSCON JS	156	57"60	17	7'15	5	42	48	268
9ème MARLY USM	156	1'07"20	7	6'54	5	48	48	264
10ème ORCHIES STADE	156	59"60	15	6'12	6	39	39	255
11ème MAUBEUGE US	120	55"80	19	6'32	5	39	51	234
12ème FOURMIES US	108	1'24"70	5	6'41	5	45	57	220
13ème CAUDRY ES	120	1'26"80	5	8'30	5	48	42	220
14ème SAULZOIR FC	96	1'17"10	5	7'11	5	42	51	199
15ème CAMBRAI OMCA	84	1'06"40	8	9'18	5	45	42	184
16ème BACHANT SC	84	1'03"60	11	8'32	5	21	24	145

Club Qualifié en Finale Régionale
Clubs Qualifiés en Finale Départementale
Clubs éliminés

Point de vue sur le festival « U 13 » pitch 2016/2017

Cette année, le festival a subi quelques modifications notables au niveau du test jonglerie. Celui-ci se fait en relais chronométré et le nombre de jonglages manquants engendre des malus de temps pour l'équipe. Cela engendre un stress évident pour les joueurs. Par contre cela ne laisse pas la place à l'improvisation, si en amont, dans leur planification, les coaches n'ont pas préparé les garçons à la jonglerie et la nouvelle notion de relais alors le test peut être rédhibitoire pour espérer bien figurer au classement lors de cette journée. Des écarts de points importants peuvent dès le matin distancer les équipes. On notera que le tableau ci-dessus montre que toutes les équipes de l'Escaut ayant jonglé correctement se sont qualifiées pour la finale départementale.

Le défi relais-conduite (qui détermine l'ordre des matchs en cas d'égalité) montre que l'adresse lors du tir sur cible est un facteur important pour le classement de ce test. (dans le tableau ci-dessus, l'équipe terminant 1^{ère} de ce test a eu une grande réussite lors de ces tirs en les atteignant à 6 reprises et a retiré 1' de son temps de référence). À relativiser car « La chance d'un jour n'est pas forcément celle du lendemain ».

Les quizz quant à eux ne permettent pas de mettre en avant les clubs qui ont travaillé sur le P.E.F. car les questionnaires sont plutôt faciles. Il n'y a pas d'écart entre les clubs ou très peu.

Les matches : il y a 5 rencontres de 14 mn à jouer sur la journée, en suivant la formule de l'échiquier. Lors de la finale de district Escaut et la finale départementale Nord, les matchs furent serrés et peu d'équipes survolèrent le plateau par la qualité de leur jeu. À noter, un nivellement des valeurs des équipes sans doute dû au temps de jeu mais aussi au fait que la plupart des équipes restent bien organisées.

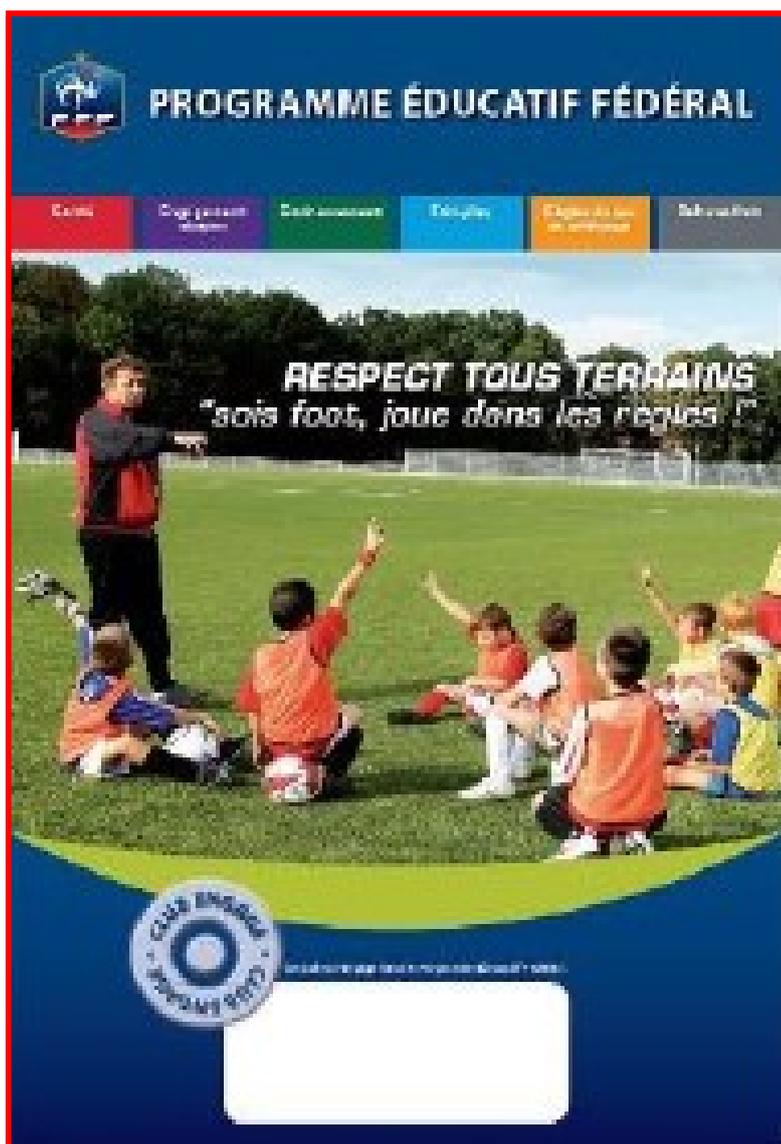
Autre nouveauté, bonus de 12 points/recontre si trois buts marqués. L'innovation est intéressante et permet aux équipes d'être plus entreprenantes (même si peu d'équipes ont marqué 3 buts au final).

L'arbitrage éducatif gagnerait à être plus pointu. Les jeunes arbitres à la touche en tutorat se doivent de guider, conseiller les joueurs sur leur placement par rapport au dernier défenseur. Leur rappeler si besoin quand signaler hors-jeu (au départ de la balle...). À leur décharge, ces jeunes arbitres ne sont pas beaucoup plus vieux que les joueurs.

*Cette analyse étant personnelle,
tous les autres points de vue sont les bienvenus.*

Bruno Petit

Le complexe sportif Léon Coustenoble de La Chapelle d'Armentières grouillait de monde ce premier dimanche d'avril : 16 équipes masculines et 8 équipes féminines s'étaient donné rendez-vous pour participer à la belle fête départementale Nord de la catégorie « U 13 ».





Flandre



Un accueil sympathique à la J.A.A.

L'A.E.F. Flandre s'est réuni le 24 mars dernier du côté de la J.A. Armentières pour une réunion avec ses amicalistes afin d'échanger sur les différentes actions menées depuis le début de saison.

Moment *convivial* et *constructif*, grâce à un accueil *chaleureux* du club d'Armentières et de ses dirigeants, présents pour l'occasion.

Nos amicalistes ont aussi échangé avec l'entraîneur Patrick Béhague sur les contenus puis ont pu assister à la séance d'entraînement seniors prévue ce jour.



L'A.E.F. Flandre remercie le club et les dirigeants de la J.A. Armentières pour le temps consacré à nos amicalistes



Ce **samedi 22 avril 2017** à partir de 20 h, l'A.E.F. Flandre a invité ses amicalistes à assister au match L.O.S.C. – Guingamp comptant pour la 34^{ème} journée de Ligue 1. Un moment de détente et de plaisir pour nos amicalistes autour d'une même passion.



Patrick, quel est ton parcours de joueur et entraîneur ?

J'ai démarré le foot à l'âge de 7 ans. J'ai réalisé toutes mes « classes » jeunes en Interdistrict puis j'ai démarré en Seniors en étant junior 2^{ème} année. Fidèle licencié de la J.A. Armentières, j'ai joué pour ce club jusqu'en Nationale 3.

Mon parcours d'entraîneur a démarré à l'âge de mes 16 ans. J'ai démarré par les catégories jeunes autrefois appelé minimes, poussins, pupilles, ...

Après l'arrêt de ma carrière de joueur, on m'a proposé de reprendre l'équipe Seniors B qui à l'époque était en régionale.

Nous sommes montés quelques années de suite pour arriver en D.H. (l'équipe première était à l'époque en C.F.A.).

Puis je suis passé entraîneur adjoint de l'équipe première entraînée par Thierry Villain.



Qu'est-ce qui est le plus gratifiant dans ta fonction d'entraîneur ?

Dans un premier temps, c'est l'échange et l'épanouissement à travers notre passion. Puis ensuite et c'est évident, voir nos joueurs progresser individuellement, recruter des joueurs, insérer des jeunes formés au club, créer une osmose entre anciens et jeunes, donner une identité à l'équipe, ...

Quelles sont tes influences chez les entraîneurs ?

Dans un premier temps, je voudrais dire que j'ai eu la chance d'avoir Philippe Lambert comme entraîneur et comme responsable des éducateurs au sein du club. Avec lui, j'ai appris énormément.

Ensuite j'aime les entraîneurs qui s'installent dans la durée et qui ont une vision complète du club comme Gourcuff, Puel, ...

Quelles sont les difficultés que tu rencontres le plus souvent ?

Des difficultés d'infrastructures ! N'ayant pas de synthétique, il est compliqué de s'entraîner durant la période hivernale même si nous avons des salles à disposition.

Malgré ceci, je tire un coup de chapeau à nos éducateurs qui font de l'excellent boulot et qui arrivent à maintenir nos jeunes à un niveau intéressant.



Quel est ton meilleur souvenir en tant que joueur et coach ?

En tant que coach la montée avec l'équipe B de la Régionale à la D.H. puis en tant que joueur c'est sans aucun doute notre saison en Nationale 3 avec Philippe Lambert comme entraîneur. Il y avait une ambiance de fou dans le groupe avec des joueurs venus de Lens. C'était un plaisir de se retrouver aussi bien sur le rectangle vert qu'en dehors.

Merci à Patrick et à son adjoint Grégory Leroy (à ses côtés sur la photo ci-contre)

Lammersart ic

Senior

Entraînement du 25 avril 2017

Durée : +/- 80 mn

Effectif : 18 joueurs

Thème : utilisation de la supériorité numérique



Mise en train : préparation mentale – 15 mn

Échanger plusieurs ballons entre joueurs : bleus jouent entre eux, rouges font de même

- à la main : différents lancers (échauffement haut du corps),
- au pied : travail mouvement bas du corps pour ceux qui n'ont pas le ballon, pour les porteurs obliger plusieurs touches et différentes prises de balle, puis mettre un peu plus de vitesse : limiter les touches,
- Préparation mentale : augmenter les exigences techniques tout en multipliant les tâches ; jouer entre deux adversaires, jouer en une touche, ne pas jouer sur la même ligne que soi (rappel des principes de conservation), appeler le partenaire avant de recevoir...



Phase de performance : conserver/progresser – 15 mn

Conserver progresser : ouvrir angles de passe et se projeter à l'intérieur des lignes 2 x 2'

Jaunes en conservation, bleus défendent, le joker orange n'a qu'une touche

Variante 1 : joueurs extérieurs peuvent se projeter à l'intérieur des lignes après avoir ouvert un angle de passe

Variante 2 : autoriser le défenseur zone basse à sortir sur joueur joker, plus de restriction technique pour celui-ci

Attention : ne pas s'écraser, joueur joker se doit de prendre de la distance pour ouvrir l'angle de passe si les bleus récupèrent ils amènent le ballon derrière la ligne face à lui (position du corps lors de la récupération donne le sens au jeu) ; joueur joker est toujours avec l'équipe qui a le ballon



Phase de performance : conserver/progresser – 20 mn

Conserver, progresser jeu de position : utilisation de la supériorité numérique

9 x 9 ou 8 x 8 avec un ou deux joueurs neutres ; 3 x 6'

1 pt si 6 passes

2 pts si le ballon a franchi toutes les zones

un seul attaquant peut chasser les deux défenseurs, un défenseur peut sortir sur attaquants les autres joueurs restent dans leur zone de jeu

Variante 1 : limiter les touches pour mettre en difficulté la conservation et la rendre plus rapide

Variante 2 : ne pas jouer à même hauteur

Variante 3 : au départ l'un des 2 défenseurs peut s'insérer dans zone des deux attaquants (obliger l'adversaire à agir)



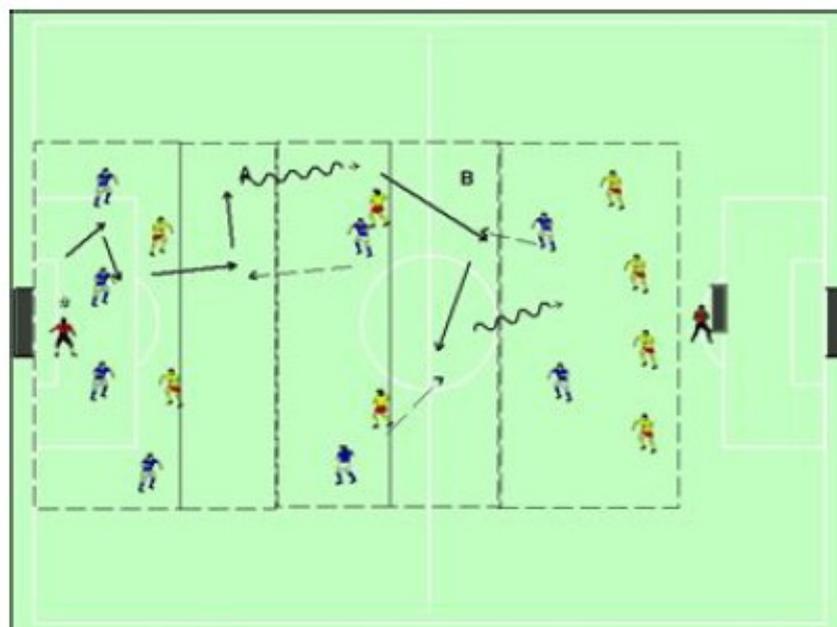
Phase de performance : conserver/progresser, supériorité numérique – 30 mn

3 x 8'

4 x 2 dans zone défensive et 2 x 2 dans zone médiane et deux zones interdites (A et B) aux défenseurs.

Variante 1 : le porteur peut changer de zone avec le ballon, les deux zones intermédiaires servent de zone de prise de vitesse

Variante 2 : on joue sur un décrochage du joueur zone médiane ou zone haute, le joueur qui reçoit le ballon dos au jeu n'a droit qu'à une touche, un joueur voir deux peuvent changer de zone, celui qui reçoit le ballon ne peut jouer à même hauteur et ne peut jouer négativement.





Vivre et Transmettre sa passion

FICHE D'ADHÉSION D'ÉDUCATEUR(TRICE)

Saison
2016/2017

Nom : _____ Prénom : _____
 Né(e) le : ____ / ____ / ____ à _____ Profession : _____
 Adresse : _____

 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____
 Adresse de courriel : _____ @ _____

Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)	Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)	
Jeune animateur			B.E.E.S. 2 - D.E.F. - D.E.S.			
Animateur accompagnateur			B.E.E.S. 3 - D.E.P.F. - B.E.P.F.			
Initiateur 1 - CFF 1			Certificat de formateur - B.E.F.F.			
Initiateur 2 - CFF 2			Préparateur physique FFF - C.E.P.P.			
Animateur Seniors - CFF 3			Entraîneur gardiens FFF - C.E.G.B.			
B.M.F.			Autre(s) diplôme(s) - à préciser			
B.E.E.S. 1 - B.E.F.						
Modules	U 9	U 11	U 13	U 15	U 17 / U 19	Seniors
Date du stage	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
Lieu du stage						

Club : _____ Fonction(s) au sein du club : _____

Catégorie(s) entraînée(s) : _____

- La cotisation pour la saison (22 €) est à verser à l'ordre de L'AMICALE DES ÉDUCATEURS DE FOOTBALL,
- L'adhésion à l'amicale de district inclut automatiquement l'appartenance à l'amicale régionale de même qu'à l'amicale nationale et tous les avantages y afférents (manifestations, newsletters, L'entraîneur français, sites internet, etc...).

Fait à : le SIGNATURE :

Fiche d'adhésion à transmettre avec votre chèque de cotisation, en fonction de votre district, à :

Aisne	Paul Pesin -20 allée des charmes - 02100 Fayet	06-21-05-49-76	paul.pesin@sfr.fr
Artois	Gilles Sillou - 54 rue de Paris - 62120 Aire/Lys	06-24-28-35-64	gilles.sillou@free.fr
Côte d'Opale	Éric Picot -78 route de St Omer - 59173 Renescure	06-71-79-68-52	eric-picot@hotmail.fr
Escout	Jean-Pierre Pruvost - 1 rue Léon Blum - 59410 Anzin	06-19-03-72-64	jean-pierre.pruvost5@orange.fr
Flandre	Rachel Saïdi - Luchin - Grand Rue - BP 79 - 59780 Camphin en Pévèle	06-34-69-88-91	rachel.saidi@losc.fr
Maritime Nord	Michel Decroix - 129 rue du canal 59380 Warhem	06-87-01-06-02	michel2x@wanadoo.fr
Oise	Xavier Van Der Meiren - 14 rue des marronniers - 60600 St Aubin	06-73-54-84-99	xavier.van-der-meiren@orange.fr
Somme	Bernard Sinoquet - 26 rue Marie Curie - 80450 Camon	06-07-27-66-45	sinoquet.bernard@hotmail.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'Amicale : aefnat@gmail.com Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :